LES VACANCES DES JEUNES TRAVAILLANNAISES ET TRAVAILLANAIS DANS LES ANNEES 55/65

Le front populaire avait fait le forcing pour que l'on obtienne les congés payés.
Certains ne les voyaient pas d'un bon œil et pour eux c'était la fin du monde, mais bien vite tous furent satisfait de ce nouveau bien être.

Dans notre Provence nous accueillîmes les Parisiens qui à l'époque empruntaient et appréciaient la Nationale 7 avec leur 4 cv ou leur 2 cv.

Pour nous, dans notre campagne nous n'étions pas très concernés par ces congés mais nous étions heureux d'accueillir tous ces touristes qui participaient à nos fêtes foraines. Il y avait les votes comme aujourd'hui sauf que le pôle d'attraction était le bal musette où des orchestres créaient l'ambiance et où les danseurs s'en donnaient à cœur joie. Il y en avait pour tous les goûts et toutes les catégories: jeunes, moins jeunes anciens avec des slow rumba tango paso valse, tcha tcha, rock et bien sûr la farandole. Bien entendu la drague était de rigueur pendant ces jours de fêtes.

Nous nous rendions à ces fêtes en vélo ou en mobylette. Certains anciens possédaient des voitures et nous emmenaient, précurseurs du covoiturage. Momond Impéraire, Robert Icard. Mon père nous prêtait la traction, Pierre Criquet utilisait la peugeot de son père, Claude Eymeric la traction de Gabriel.

Nous étions cependant très sérieux et ne commettions pas d'excès. A minuit tout le monde garçons et filles rejoignions Travaillan en ordre et dans la bonne humeur. Il fallait être à l'heure pour obtenir la permission de retourner à la fête le mardi soir.

Le lundi il nous fallait aider les parents aux travaux des champs, nous participions à la cueillette des tomates ou des melons et parfois soufrer les carignans à la saquette.

Le lever était difficile , mais après une bonne sieste salvatrice nous faisions des projets pour la soirée du mardi. Ainsi de semaine en semaine le même scénario se répétait.

Une fois ou deux dans l'été nous faisions une escapade à la mer. A la Couronne ou au grau du Roi. Une véritable expédition mais que de belles journées nous avons passé dans la joie et la bonne humeur.

A vingt ans, à tour de rôle nous sommes partis au régiment. Vingt huit mois en Algérie pour certains qui sommes paris gamins mais retournés plus murs et aguerris.

J'ai une pensée émue pour tous les copains et copines qui ont vécu ces années là. Certains et certaines nous ont quitté mais le souvenir de cette période est intact.
Avec un brin de nostalgie nous avons laissé la place aux générations suivantes pour des vacances de plus en plus appréciées.

Jean ANDRIEU

Un ami nous a quitté

Il est parti sur la pointe des pieds à l'aube de ses 92 ans. Il s'est éteint paisiblement à la maison de retraite où il avait choisi de terminer son parcours. Loulou était son diminutif, tout le village le connaissait, gentil, serviable, amoureux de son village qu'il n'a quitté que pour rejoindre la maison Raoul Rose où il s'était parfaitement intégré et conquis le personnel et les résidents de l'établissement.
A Travaillan il faisait partie du paysage, garde champêtre, conseiller municipal, assidu et présent dans toutes les associations, amoureux du ballon rond, il était un fervent supporter de l'équipe locale et ne manquait pas un match au stade communal. Ses connaissances des anciens en avait fait la mémoire du village. Ses nombreux amis l'ont accompagné à sa dernière demeure, le cimetière communal de son village de cœur.
Au revoir Loulou, les anciens se souviendront longtemps de toi.

J. P Delforge

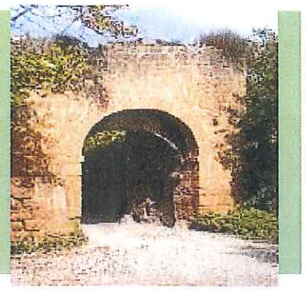

La Gazette Travaillannaise

Publication : Commission de l'information
N°81- Octobre 2015 Rédaction : J.P.Delforge et D. Mayer
www.travaillan.fr

Le Mot du Maire

Les vacances sont terminées et j'espère que vous avez pu en profiter au maximum pour effectuer cette « rentrée » en bonne forme et affronter les périodes d'automne et hiver qui s'annoncent.
La rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions malgré un nombre d'élève qui n'augmente pas comme nous pourrions l'espérer.
J'en profite pour saluer et souhaiter la bienvenue à Madame FOUET qui nous arrive de Monteux et nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Quant au second point fort de cette période, les vendanges, terminées aujourd'hui, se sont parfaitement déroulées, récompensant le travail de nos vignerons et augurant d'un très bon millésime. (Pourquoi pas exceptionnel.)

Au chapitre des travaux, la protection des berges de l'Aygues est terminée et cela nous sécurise complètement, car depuis 2002 nous attirions l'attention des pouvoirs publics sur cette situation extrêmement dangereuse, il ne faut désespérer.

Quant aux problèmes d'intercommunalité, le dernier épisode est en train de se jouer.
En effet, la loi NOTRe est définitivement votée avec un seuil minimum de 15 000 habitants par communauté. Ce qui nous permet de dire aujourd'hui que nous sommes quasiment certains de rester unis dans notre CCAOP.
C'est en tout cas, l'avis unanime des 8 maires la composant.
Reste maintenant à respecter les exigences de la loi et travailler sur la prise de nouvelles compétences à exercer.

Les travaux prévus au budget 2015 sont terminés avec la réfection du toit de l'église, la mise en place du chauffage ainsi que la construction de l'abri destiné au stockage du matériel affecté aux activités périscolaires.

Enfin, arrivés au bout de nos recours, nous avons reçu la mise en demeure, par la préfecture, de l'obligation d'abattre nos 18 platanes qui ornent la place Jean Moulin.
Le Conseil Général qui en est propriétaire va débuter les travaux à compter du 19 octobre, la loi devant être appliquée et nous nous y conformerons mais j'en suis le premier consterné.

Nous attendons maintenant de prendre connaissance du projet de réaménagement de la place Jean Moulin qui ne devrait pas voir le jour avant l'été, et pouvons être satisfaits car toutes les demandes d'aide ont été notifiées et le projet est en train de murir.

Je voudrais avant de terminer vous rappeler que les services de la Mairie sont toujours à votre disposition et le conseil municipal, les adjoints et moi-même vous souhaitons une bonne rentrée.

Gérard SANJULLIAN, maire

Réunions du Conseil Municipal

Séance du 1er juillet 2015

► *Contrat de Plan 2015*

A l'unanimité le conseil décide d'inscrire au contrat de plan 2015 les travaux suivants :

- Toiture et chauffage de l'église pour 71.448€
- Le local de stockage matériel périscolaire : 14.300€,

et sollicite l'assemblée départementale pour une subvention de 43.600€

► *Indemnité de logement des instituteurs.*

Elle est fixée à un montant de 2.297,45 € pour 2014.

► *Demande de subvention à la CCAOP pour le ban des vendanges.*

Dans le cadre des fêtes intercommunales une subvention de 2.000 € est sollicitée auprès de la CCAOP.

► *Questions diverses.*

Le maire rappelle que 17 platanes seront abattus et que les travaux seront pris en charge par le conseil départemental. Il précise que deux sujets ont été abattus route de Camaret, par les services du département, afin d'éviter le débordement des eaux en cas de forte pluie.

René Martin et Marie Ange Sanjullian demandent s'il est prévu des travaux sur le chemin de St Paul, fortement dégradé. Il leur est répondu qu'une entreprise procédera à un griffage, un comblement et un compactage sur une longueur de 1,5 km.

Séance du 22 septembre 2015

Le Maire présente les divers rapports de la Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence.

► *Toiture Eglise.*

Le Maire indique au Conseil que des travaux supplémentaires ont dus être effectués concernant la toiture de l'Eglise : rajouter une 2ième tuile afin de refaire la toiture à l'identique, pour un montant de : 2 880 €HT soit 3 456 €TTC

Une partie de toiture n'avait pas été chiffrée dans l'appel d'offre du 2 avril 2015 et au vu des travaux, son état nécessite une reprise dans son intégralité, pour un montant de : 5 140 €HT soit 6 168.00 €TTC

Le Conseil à l'unanimité, approuve ces travaux supplémentaires.

► *Travaux de l'église.*

Virement de crédit pour la somme de 20 000 € de l'article 2315 opération 24 au 2313 opération 25 concernant les travaux de toiture et chauffage de l'église

► *Matériel Informatique*

Virement de crédit pour la somme de 2 000 € de l'article 2152 au 2183 pour l'achat d'un ordinateur pour le Maire.

► *Local de Stockage*

Virement de crédit pour la somme de 18 000 € de l'article 2315 opération 24 au 2313 pour la construction d'un local de stockage au groupe scolaire.

► *Colis des Anciens*

Le Conseil, à l'unanimité, décide de renouveler la distribution de colis de Noël aux anciens.

► *Questions Diverses*

Le Maire informe le Conseil que la fusion de la CCAOP avec la CCPRO est suspendue. Les 8 maires sont d'accord pour rester en l'état actuel.

Platanes : Le Maire informe que la mise en demeure d'abattage est officielle. Les platanes seront coupés par le Conseil Départemental, sauf 4 sujets.

Fuites d'eau : Le Maire indique que plusieurs fuites d'eau ont été constatées sur les bâtiments communaux ainsi qu'au niveau de certains logements. Il précise que la déclaration à l'assurance a été faite, que des entreprises ont été contactées et que les dossiers sont en cours.

Clotilde FALLAS revient sur la chute d'un élève causée par les racines d'arbre. Bernard NEGRON répond que des demandes de devis ont été faites pour sécuriser ces parties par le biais de corset d'arbre ou produit similaire.

Daniel MAYER propose de déplacer l'emplacement Handicapé, à la salle des fêtes, trop près des garages à vélos, et demande d'étudier la possibilité de modifier la rampe d'accès. Le Maire répond que l'emplacement handicapé pourrait-être rapproché de la rampe existante.

Clotilde FALLAS demande si l'organisation de la cantine et des activités périscolaires ont été mises en place. Patricia LISPAL précise que les inscriptions se font à l'avance le jeudi pour la semaine suivante. Les fiches sont disponibles en Mairie et sur le site internet à l'adresse : www.travaillan.fr

Etat civil

Naissances

Le 15 Août 2015 à Orange, Robin Clovis LEBON

Le 11 Septembre 2015 à Orange, Baptiste Didier René MONNIER

Nos plus sincères félicitations aux heureux parents et meilleurs souhaits de longue vie aux nouveaux nés

Décès

Le 15 juillet 2015 Raymond Antonin BATHELIER

Le 5 août 2015 Louis Henri MARIE

Le 26 août 2015 Hélène Danielle Simone ICARD

La gazette s'associe à ces deuils et présente ses condoléances attristées aux familles éprouvées

La Rentrée des classes

En ce premier jour de septembre, la cour de récréation de l'école communale, muette depuis deux mois a repris vie avec les cris de joie des retrouvailles pour les uns et parfois quelques pleurs pour les autres notamment les tout petits dont c'était le premier jour d'école. Mais bien vite chacun a pris ses marques et les premiers instants d'angoisse se sont rapidement dissipés. Les grands se racontaient leurs vacances et les nouveaux ont rapidement trouvés des camarades de jeu avant d'intégrer leurs classes respectives.

La nouvelle directrice Mme Claire Fouet avec à sa droite Mmes Isabelle Reynaud, Véronique Chaleart et Fiona Pessiglione enseignantes

Chez les Parents d'élèves

Le nouveau bureau de l'APE vient d'être constitué. Une nouvelle équipe qui prends le relais et souhaite comme les années précédentes s'investir pour accompagner les écoliers de l'école communale dans les diverses activités, sorties et festivités tout au long de l'année scolaire.

Composition du nouveau Bureau

Présidente Jocelyne TORRES,
Vice Présidente Marine METAIS
Trésorière Chrystèle BOTELLA
Trésorières adjointes Karine CHIROL et Bérangère LABEY
Secrétaire Charlotte BRAUN
Secrétaires adjointes Magali MARTIN et Anaïs ROZIER

Une partie des nouveaux membres de l'APE en réunion avec le maire et deux adjointes

chocolaterie castelain fabrication artisanale

L'association des Parents d'élèves organise une vente de chocolats au profit des enfants de l'école.
Vous pouvez les commander à la mairie et à l'agence postale communale à partir du 20 novembre. Soyez Gourmands.
Le loto de Noël de l'APE aura lieu le dimanche 13 décembre à la salle des fêtes

Chez les Aînés

Le lundi de la fête votive, la tradition a été respectée par nos anciens du club bon accueil qui ont partagé à la salle des fêtes un excellent repas de pré vacances concocté par Georges traiteur et son équipe.
Une régalade pour les estomacs de nos retraités qui n'ont pas failli à leur réputation de bons vivants et connaisseurs en bonne chère. Un loto a clôturé cet après midi festif, avant que chacun retourne chez lui avec pour certains les mains chargées des lots gagnés au loto.
« Les vacances terminées » Ils se sont retrouvés, même lieu, le 24 septembre pour le goûter d'automne et un loto familial pour ne pas perdre les bonnes habitudes.
Prochain rendez vous le 8 octobre avant le loto annuel qui aura lieu le dimanche 15 novembre, prenez en note.

Journée Champêtre des Anciens Combattants

C'est devenu un événement incontournable au calendrier de l'association des anciens combattants Camaret Travaillan. La treizième journée champêtre s'est déroulée sur le site habituel du ball trap de Travaillan que la municipalité met à disposition.
Quelques 90 participants regroupant membres adhérents, sympathisants, amis voisins se sont retrouvés pour d'abord un apéritif convivial. Après les mots de bienvenue du président Jacques Cochet, de Mme Sylvette Gil représentant le maire de Camaret, excusé puis de Gérard Sanjullian maire de Travaillan, tous les convives prenaient place autour des tables pour le repas préparé et servi par le traiteur, Pilou.
L'après midi était consacrée aux jeux divers, belote pétanque et autre. En fin d'après midi, la remise des récompenses aux lauréats (coupes, tee-shirts, bouteilles de vin) et le verre de l'amitié mettait fin à cette journée qui s'est déroulée par un temps des plus agréable.
Merci à tous les acteurs bénévoles de cette journée, les bonnes volontés du montage et démontage, la mairie de Camaret pour le prêt de matériel et la mairie de Travaillan pour la mise à disposition du site et aux généreux donateurs de fruits qui ont été très apprécié.

A l'an que ven

Pensez à noter sur vos agendas la date de notre loto, le samedi 19 décembre, 14h30 à Camaret.

Débroussaillement

Les récents feux de l'été montrent que la grande majorité d'entre eux éclosent à proximité des zones urbanisées et en bordure des voies ouvertes à la circulation. Afin de prévenir le risque, le débroussaillement autour des constructions et installations de toute nature est obligatoire sur 50 mètres aux alentours. Il permet de réduire le risque de départ du feu, en limite la vitesse et la puissance et facilite les conditions d'intervention des secours.
La non observation de cette mesure est passible d'une contravention de 4ème classe.

Taille des haies en bord de route

Les haies bordant les routes et les chemins ouverts à la circulation doivent être taillées régulièrement afin d'assurer aux riverains de ces voies une visibilité correcte lorsqu'ils sortent de chez eux. La vitesse souvent excessive d'automobilistes ne respectant pas les limitations augmentant le danger et les risques de collision.

Collecte des poubelles et sacs jaunes

De très nombreux ménages n'observent pas ou plus les dispositions concernant le dépôt et le retrait des bacs mis à leur disposition par la communauté des communes, entraînant parfois la dégradation de ceux-ci.
Il est rappelé que les containers d'ordures ménagères doivent être déposés la veille du passage des camions bennes et rentrés le plus tôt possible après le ramassage. En aucun cas ils ne doivent rester en permanence en bord de route.

Pour mémoire le ramassage des ordures ménagères à Travaillan à lieu deux fois par semaine, le mardi matin et le vendredi matin. En conséquence les poubelles doivent être sorties les lundi et jeudi soir.

Quant aux sacs jaunes servant au tri sélectif, ils sont collectés le mercredi matin et donc à déposer devant chez vous le mardi soir au plus tôt et non en même temps que les containers de déchets ménagers.

Vos Conseillers à Votre écoute

Mme Sophie RIGAUT et M. Xavier BERNARD, conseillers départementaux du canton de Vaison-la-Romaine, dont nous faisons partie, informent les citoyens de Travaillan qu'ils se tiennent à leur disposition pour toutes questions ou tous renseignements entrant dans le champ de leurs compétences.

Sophie RIGAUT
04.90.16.22.68
sophie.rigaut@cg84.fr

Xavier BERNARD
04.90.16.22.68
ou 09.90.46.00.11
xavier.bernard@cg84.fr

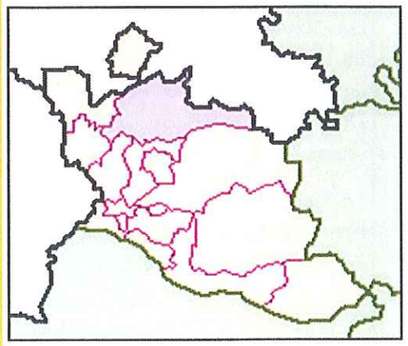

NOUNOU AGREE
VALLE VIVIANE
HORAIRE ATHYPIQUE TRAVAILLAN
1092 ROUTE DE CAIRANNE
06/17/09/03/48 ou 09/61/25/46/50
luflex84@gmail.com

Gaoul Pizza
Pizza artisanale

Camion à Pizza

Tous les mardi de 11h à 14h et jeudi soir de 18h à 22h sur la place de la mairie de Travaillan

Ouverture 17 Septembre

07.82.00.70.99

Ban des Vendanges

En ce sixième ban des vendanges, Hugues Meffre, co-président du syndicat du Plan de Dieu, a rappelé les caractéristiques du terroir du Plan de Dieu qui s'étend sur les communes de Travaillan, Violès, Camaret et Jonquières. L'appellation avec ses 4M de bouteilles commercialisées, a connu une spectaculaire progression .Hugues Meffre a ensuite rappelé l'intitulé du ban des vendanges qui est l'autorisation administrative de commencer la récolte du raisin. Le terme exact est « Lever le ban des vendanges». Les vignerons avec l'aide de Clémentine Impéraire, la benjamine et sous l'oeil bienveillant du doyen René Martin, ont cueilli ces belles grappes qui donnent le bon vin. Au terme de leur périple, les raisins ont été acheminés, puis pressés pendant le ban des vendanges sous l'oeil attentif du deuxième co-président Alain Aubert..."Le jus est plein de fruits ce sera une belle récolte .Le taux d'alcool est de 14°" a constaté Alain Martin ."La récolte est abondante et de bonne qualité. La date du 7 septembre 2015 est proposée pour la vendange des syrah et celle du 14 pour les autres cépages. Après avoir sollicité Messire Gérard Sanjullian premier magistrat de la commune de Travaillan, assisté des maires de l'appellation, il a été décidé que les dates proposées par le syndicat de Plan de Dieu soient entérinées..." Nos conseils municipaux, unanimes, souhaitent à nos vignerons des vendanges généreuses " a souligné Gérard Sanjullian.

La "coupo santo" a été entonnée avant de savourer la première presse. Le verre de l'amitié a ensuite été partagé par une foule nombreuse venue assister au ban des vendanges. Une vendange prometteuse pour un Plan de Dieu qui devrait être exceptionnel.

Journées du Patrimoine

A l'occasion des journées du Patrimoine des 19 et 20 septembre la chapelle St Pons et la vieille porte, pavoisée pour l'occasion aux couleurs provençales ont été les monuments les plus visités. L'accès à « la Tombe » était fléché, et les visiteurs intéressés ont pu découvrir la sépulture du premier président du Conseil général, devenu Conseil Départemental en début d'année.
L'église St Pons au centre village était également ouverte au public pendant ces deux journées

Au Travaillan Football Club

La nouvelle saison vient de débuter pour les deux équipes seniors du TFC. Une saison que nous souhaitons prolifique pour que les couleurs de notre village brillent au plus haut niveau.

A noter la constitution d'une équipe féminine entrainée par Vincent Verkamer
Les dames et les demoiselles désireuses d'en découdre sportivement et se défouler sur les terrains du district, sont les bienvenues et invitées à prendre contact avec
Vincent Verkamer au 06.01.00.64.09

La Chasse est ouverte

Les conditions météorologiques n'incitaient pas à la balade en ce premier jour d'ouverture de la chasse. Mais dès 7h30 les accros se sont retrouvés sur le terrain pour profiter de cette première journée.
La marche aidant puis le casse croûte entre amis ont contribué à faire oublier l'humidité persistante.
Malgré tout, ce fut une ouverture satisfaisante annonciatrice de futures bonnes parties.
Quelques perdreaux et lièvres ont fini dans les besaces de ces passionnés qui se sont donnés rendez vous pour les week-end prochains.

QUALITE du DEBIT INTERNET Sur Travaillan

Il était demandé dans la dernière gazette un test sur la qualité des liaisons internet sur toute la commune, surtout les quartiers éloignés du centre du village. Trop peu de réponses ont été communiquées à la mairie pour que l'on puisse sérieusement se plaindre auprès des acteurs en charge du développement numérique. Les éléments du test à faire parvenir en mairie sont exécutables sur le site http://www.degrouptest.com/ soit, le débit montant, le débit descendant, la distance au NRA (nœud de raccordement abonnés).
Ces éléments sont visibles une fois le test terminé, sous l'onglet « plus de détails » et les faire parvenir soit en faisant une copie d'écran ou en les relevant sur votre traitement de texte préféré. Avec le développement du numérique, il ne faut pas laisser Travaillan à la traîne.

Club Informatique

Les cours d'informatique reprendront début novembre à la salle des fêtes.
Ces cours s'adressent aux débutants et aucun niveau préalable n'est requis.
La confirmation de la date et des horaires sera faite par voie d' affichage au village.

Les Travaux de l'été

Les Berges de l'Aygues

Après de nombreuses études et plusieurs expérimentations de sécurisation inefficaces et coûteuses, la rive gauche de l'Aygues longeant le chemin du Badafier a fait l'objet de travaux d'enrochement qui cette fois devraient protéger et éviter l'érosion de la berge qui s'amplifiait un peu plus à chaque crue de la rivière. Des travaux urgents qui devenaient de plus en plus nécessaires compte tenu du risque de « disparition de ce chemin ».

Au Village

D'importants travaux ont été réalisés à l'église St Pons. La toiture dont la dernière réfection est très ancienne, a subi les ravages du temps. Au fil des intempéries, tuiles envolées, poreuses ou fendues étaient causes de fréquentes infiltrations créant des taches importantes à l'intérieur de l'église. Cet été, la toiture a été entièrement refaite conforme à l'origine.
Le chauffage également défectueux à été remplacé par des appareils au plafond de l'édifice, conformes aux normes actuelles et à l'efficacité instantanée. Plus de préchauffage, la chaleur se diffuse dès l'allumage.
Le montant de ces deux chantiers s'élève à 71000 €.

Le nouveau chauffage récemment installé et la toiture entièrement refaite

Infos Diverses

Communiqué de L'INSEE

L'INSEE depuis le 28 septembre et jusqu'au 19 janvier 2016 réalise une enquête par sondage auprès de la population.
Celle ci permet de réaliser combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraités. C'est également une source d'information sur l'évolution des conditions de travail et des parcours professionnels des personnes de 15 ans ou plus.
Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités par un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger. Il sera uni d'une carte officielle l'accréditant

La Grippe Saisonnière

La Grippe n'a rien d'un gros rhume. Il faut plusieurs semaines pour s'en remettre. Vous avez entre 60 et 64 ans ? Le département vous propose un vaccin gratuit, délivré dans les pharmacies. La prise en charge ne concerne que le vaccin et non la consultation chez votre médecin qui elle est prise en compte par l'assurance maladie.
Si vous avez plus de 65 ans l'assurance maladie prend en charge la vaccination.
Renseignements : Conseil Départemental de Vaucluse, Direction de la Santé 04.90.16.19.49 ou www.vaucluse.fr

Agence Pôle Emploi
Nouvelle Adresse

A compter du 9 octobre 2015 l'ensemble des services du Pôle Emploi vous reçoit dans de nouveaux locaux
85 rue Agis Rigord
84100 ORANGE
Horaires d'ouverture
Du Lundi au Jeudi de 8h30 à 16h15
Vendredi de 8h30 à 12h30
ou www.pole-emploi.fr
3949 pour les demandeurs d'emploi
3995 pour les entreprises

Atelier Fil mauve

Pour les aidants naturels ayant un proche atteint par la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées

L'atelier Fil Mauve est un programme de soutien et d'éducation des aidants naturels (conjoint, enfant) de patients souffrants de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.
Durée : 4 séances collectives de 2h et 3 entretiens individuels, pour 5 à 8 aidants naturels.
Objectifs :
- Permettre de mieux comprendre la maladie,
- Permettre de mieux communiquer avec le parent malade,
- Identifier des stratégies de soutien,
- Donner confiance en leur capacité d'aidant.

Contact : CATHERINE BELLOCCHI 04.90.14.47.22 /06.12.90.06.46

Programme des Lotos à Travaillan

18 octobre : Comité des Loisirs
15 Novembre : Club des Ainés, Bon Accueil
13 Décembre : Association des Parents d'élèves
16 Janvier 2016 : Travaillan Football Club